

### Quelques remarques préalables :

Notre attente, motivée par vos affirmations lors du CCE et des rencontres avec les OS : des modifications concernant les lignes métiers, le management local de proximité du campus, les plateformes compta-paie.

- Vous avez concédé que votre organisation du campus était inopérante, un responsable du campus n'étant pas identifié comme interlocuteur du personnel du campus, des stagiaires, des représentants du personnel et de l'extérieur, pour assurer la représentation et la sécurité. Même si vous avez précisé les différentes responsabilités, nous revendiquons la nécessité d'un interlocuteur unique au niveau du campus pour tout le personnel.
- Concernant les lignes métiers nous pensons que des organisations et des processus communs nationaux n'impliquent pas forcément une organisation hiérarchique par filière.
- D'un côté les plateformes compta-paie n'obéissent pas à la même répartition que les interrégions et d'un autre côté la mobilité proposée n'est pas justifiée. Nous savons tous que la mobilité géographique n'est pas nécessaire grâce aux moyens de travail à distance pour ce type d'activité. Nous prenons acte que vous avez renoncé à la mobilité « forcée » pour les plateformes compta-paie et par cela pensé avoir fait un geste de « pacification sociale ».

A la lecture du document, nous constatons que, tout en ajoutant des précisions, sur l'essentiel vous n'avez pas bougé et que, pire encore, vous mettez en œuvre avant même le recueil d'avis des mesures de votre plan stratégique. Nous avons découvert un futur travail sur le contenu du métier de formateur ainsi que des dispositions sur la RSE, présentées comme partagées : c'est une anticipation des fins de négociations, plus qu'optimiste, sur le résultat des négociations sur la RPS (au vu des remontées du terrain, et de la gestion qui en est faite)

La Cfdt tout en réaffirmant sa revendication d'une Afpa nationale ancrée dans le SPE souhaiterait plus d'autonomie au niveau régional.

### Remarques sur les questions / réponses :

Choix stratégiques du projet (de 1 à 20)	Vous maintenez vos objectifs de marché privé malgré les risques de dispersion ... loin du cœur de métier de l'Afpa et de son service global. Vos 2 mesures pour intégrer les effets de la crise nous paraissent ne pas prendre en compte son ampleur. La mise en place de collectif de travail des formateurs est à peine abordée dans sa dimension pédagogique. Elle se limite aujourd'hui à une répartition des formateurs en 3 catégories.
Plan d'actions et déploiement du projet stratégique (de 21 à 61)	Beaucoup d'affirmations justifiant des mesures déjà prises (suppression de postes)! Des précisions ont été apportées sans prise en compte des réserves des OS.
Propositions et demandes (de 62 à 81)	Dans cette partie, vous laissez croire que vous répondez à des propositions et des demandes et pire encore vous avez satisfait à ces demandes ! Où sont ces réponses ?
Annexes	Enfin des organigrammes, toutefois difficiles à appréhender tellement ils sont complexes ! C'est l'écriture à plusieurs mains qui explique peut être les variantes dans les réponses à des questions similaires (exemple réponses : 35, 36, 74, 75 et annexe ?